

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Vieillir 2030 » : une nouvelle stratégie pour répondre aux besoins des seniors et valoriser leur place dans la société

Les changements économiques, sociaux et surtout démographiques qui marqueront les deux prochaines décennies auront un impact sur le vivre-ensemble des différentes générations et, en particulier, sur la place des seniors dans la société. Pour relever ces nombreux défis avec tous les acteurs concernés, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) donne une nouvelle dimension, via une démarche participative, à sa politique pour les seniors avec « Vieillir 2030 ». Afin de tester des idées novatrices, des projets pilotes ont d'ores et déjà été lancés.

Aujourd'hui, les plus de 65 ans représentent 16,5% de la population vaudoise. En 2030, ils seront 18.7% et, en 2040, 21%. Cette évolution démographique aura un impact considérable sur les prestations dans les domaines de la santé et du social financées et délivrées par le DSAS et ses partenaires. Pour pouvoir adapter les nombreux programmes et activités existants à ces mutations, mais aussi anticiper les besoins futurs en lançant dès aujourd'hui des projets pilotes, le DSAS présente « Vieillir 2030 », sa nouvelle politique du vieillissement.

« Il est aujourd'hui nécessaire de développer une vision partagée par tous les acteurs du domaine de la vieillesse, et notamment les premiers concernés, les seniors, souligne Rebecca Ruiz, cheffe du DSAS. Les politiques publiques au service des seniors doivent être décloisonnées ; on sait à quel point les domaines de la santé et du social sont liés. Cette imbrication est particulièrement importante lorsque les personnes deviennent fragiles ou vulnérables. »

Large démarche participative

Cette politique du vieillissement est élaborée via une démarche participative très large. Plus de 130 personnes sont impliquées de manière continue sous forme de groupes de travail et d'ateliers. Ces seniors, ces experts et ces représentants des associations de communes du canton de Vaud, d'organismes privés et parapublics œuvrant dans le domaine, participent à la mise en place de « Vieillir 2030 », mettant en commun leurs besoins et leurs compétences pour déboucher sur des propositions

concrètes. « Le vieillissement est une réalité et pas forcément un problème. Comme les communes sont directement concernées, nous saluons l'initiative de l'Etat de Vaud de mettre en place une nouvelle stratégie », souligne Claudine Wyssa, présidente de l'Union des communes vaudoises (UCV). Raoul Sanchez, vice-président de l'Association des communes vaudoises (AdCV), ajoute : « Nous participons à son élaboration parce que nous souhaitons agir en faveur d'un vieillissement de qualité ». Enfin, Patricia Dubois, co-présidente d'Agora, rappelle qu'« Agora Vaud, une plateforme de 15 organisations actives auprès des seniors dans le canton, participe à « Vieillir 2030 » parce que nous sommes à la fois experts dans ce domaine et porte-parole de nombreux seniors et de leurs besoins très variés ».

Les premiers projets pilotes

Plusieurs projets pilotes ont déjà été lancés pour tester des démarches novatrices qui s'inscrivent dans les axes stratégiques de « Vieillir 2030 ». Le projet « MOCCA – Vieillir 2030 » d'Unisanté intègre des soins infirmiers dans les cabinets de médecine de famille afin d'améliorer la coordination et la continuité des soins des patients. Au vu des résultats positifs de la première phase de ce projet (2019-2021), il se concentrera dorénavant spécifiquement sur une patientèle senior, voire sur des patients exposés à des risques de santé avec l'avancée en âge. Par ailleurs, il sera élargi à 10 cabinets dans le canton dès 2022. Autre projet déjà mis en place, « Le CHUV, Hôpital adapté aux aînés » permet des soins plus adaptés aux personnes âgées grâce notamment à des formations supplémentaires du personnel et un aménagement de l'environnement hospitalier. Deux projets pilotes supplémentaires sont prévus pour 2022 : renforcer les soins dans les EMS par l'engagement d'infirmières de pratique spécialisée ainsi que proposer un accompagnement et un appui social pour des bénéficiaires du revenu d'insertion atteignant l'âge de la retraite.

Un appel à projets sera en outre lancé prochainement pour renforcer davantage la dimension novatrice de cette nouvelle politique, par exemple dans le but de renforcer les liens sociaux des seniors, ou de favoriser leur autonomie.

Cette stratégie participative devrait être finalisée au printemps 2022. Mais elle est conçue pour être évolutive et sa mise en œuvre se fera en fonction des enseignements tirés des projets pilotes déjà lancés et de ceux qui le seront à l'avenir.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 septembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, medias.sgdsas(at)vd.ch

LIEN(S)

Plus d'informations: www.vd.ch/vieillir-2030

TÉLÉCHARGEMENT(S)